

A l'hôpital d'Evreux,

le déploiement des panneaux photovoltaïques avance

Après la pose d'ombrières sur le parking du personnel, le projet photovoltaïque suit son cours à l'hôpital d'Évreux. Plus de 4 000 panneaux devraient être posés d'ici début 2024.



Le site de l'hôpital d'Évreux abritera une centrale photovoltaïque sur deux hectares (en haut sur la photo). Les ombrières photovoltaïques viennent d'être achevées sur le parking du personnel (en bas à droite). ©Idex Énergies

Confronté à un déficit important l'an passé (de l'ordre de 15 M€), le **Centre hospitalier Eure-Seine (CHES)** ne crachera pas sur les économies promises par l'installation de 4 400 **panneaux photovoltaïques** sur une parcelle de trois hectares située derrière l'hôpital d'Évreux (**Eure**).

Propriété du CHES, le terrain est inexploitable pour du bâti et est idéalement **ensoleillé**, grâce à sa situation (en hauteur, exposé au sud, sans ombre), indique la société Idex, qui a remporté le marché de concession lancé début 2021. La centrale photovoltaïque de 10 000 m², couplée aux ombrières installées sur le parking du personnel, devrait produire 1 860 MWh par an, soit environ 25 % de l'électricité consommée par l'hôpital, annonce Idex.

Une aussi grosse installation en autoconsommation, c'est une première en Normandie et c'est encore très rare dans le secteur de la santé Édouard Roblot, directeur bâtiments bas carbone chez Idex

Location de 25 ans

Une aubaine, alors que « avec le **chauffage** et l'**électricité**, les dépenses liées à l'énergie sont estimées à 3 M€ pour l'année 2023, dont 2,2 M€ d'électricité et 800 000 € de chauffage ».

Des efforts de sobriété (sur le débit d'air, la température) ont été réalisés ces dix dernières années, mais l'inflation des prix de l'énergie est passée par là, incitant l'hôpital à se pencher sur la transition énergétique. L'étude de faisabilité réalisée a conforté l'établissement dans sa décision : « On a vite compris que ça serait rentable ».



Des ombrières ont été installées sur le parking du personnel de l'hôpital. ©FL/Eure Infos La Dépêche

D'autant que l'investissement est supporté par Idex, qui reçoit en retour un loyer calculé et modulé en fonction de l'électricité effectivement produite chaque année, pendant les 25 ans du contrat qui lie les deux parties. À l'issue, l'hôpital aura le choix entre garder l'installation en place ou demander à Idex de remettre le terrain en état.

Si la deuxième solution est privilégiée, l'installateur annonce que ses panneaux sont recyclables « à 96 % ».

L'écopâturage pourra continuer

Quant à l'impact sur la zone retenue, il serait minime : sans dalle en béton, le choix d'une structure posée sur des pieux ne nécessite pas d'**artificialisation des sols**. « Les espaces verts seront préservés et l'écopâturage pourra continuer. »

Alors que les ombrières du parking du personnel (1 300 panneaux et une dizaine de bornes de recharge pour véhicules électriques) viennent d'être achevées, le projet de la centrale photovoltaïque au sol est en cours d'instruction par les autorités pour obtenir le permis de construire avant fin 2023. Les travaux pourraient donc commencer dès cette année, « pour une mise en service prévue début 2024 ».